et Tourcoing d'acquérir de nouveaux organes administratifs ou judiciaires ? La grande route de Paris à Versailles a-t-elle empêché cette dernière ville d'avoir tout cela ? S'opposer à ce projet, ne serait-ce pas créer pour toujours un monopole pour le chemin de fer du Nord qui se trouve aujourd'hui la voie la plus courte et la plus économique entre les trois villes et empêcher les piétons ou les promeneurs à carriole ou à bicyclette (ce cheval du pauvre) de profiter de leurs modestes moyens de transport ?

Quelques chiffres en terminant :

Il n'a jamais été question, je crois, comme semble le craindre votre correspondant, de faire payer ex hosivement à Roubaix et Toucoing les frais du boulevard en question et de leur faire aussi tirer les marrons du feu pour Lille.

Le département poursuit, ce qui est son propre intérêt, l'augmentation de plus en plus grande de la puissance industrielle et commerciale de trois des plus beaux fleurons de sa couronne urbaine : Lille, Roubaix et Tourcoing. S'il contribue sur la dépense totale qui semble devoir être de 6.000.000

Pour moitié ou	3.000.000
Lille pourrait bien contribuer pour un sixième	1.000.000
Roubaix pour un sixième	1.000.000
Tourcoing pour un sixième	1.000.000
Le total, soit	6.000.000

Serait ainsi parfait sans grand mal ni grande douleur, sans porter grand tort aux trop nombreux travaux d'intérêt local communaux ou intercommunaux que votre correspondant prévoit pour Roubaix et Tourcoing. Grâce à leur participation ces deux dernières villes profiteraient en outre, pour autant, des fonds départementaux.

Ce programme n'est-il pas meilleur et plus immédiatement réalisable ?

Un mot encore sur l'intérêt des communes limitrophes. Est-il donc si négligeable l'intérêt de Croix, Wasquehal et autres communes des cantons de Roubaix et Tourcoing qui aideront puissamment encore plus tard à former l'agglomération, attirant des organes administratifs et judiciaires nouveaux. Tribunal, etc... ? Je ne le crois pas. La prospérité des grands centres que nous habitons est essentiellement liée à celle des petits centres qui nous entourent. Si nous voulons décentraliser à notre bénéfice et devenir des planètes de première grandeur il faut que nos satellites grandissent avec nous.

Qui donc a pu d'ailleurs affirmer à votre correspondant que cespettes localités ne viendront pas apporter leur obole à l'œuvre commune ? Les propriétaires de terrains traversés eux-mêmes contribueront certainement par l'abandon gratuit de ces terrains. On a déjà une preuve de ce mouvement par l'abandon que certains propriétaires ont fait à l'enquête, non seulement de leurs terrains mais encore de sommes importantes en espèces (100 francs le mètre courant environ.)

Si ces abandons et contributions sont décomptés sur les parts des villes combien restera-t-il à payer par Roubaix et Tourcoing ? Que votre correspondant se rassure donc et examine plus froidement et avec plus de précision le projet qui a motivé ses réflexions ; je suis certain qu'il reconnaîtra alors avec moi que le boulevard projeté remplira ses plus chers désirs : « Utilité et agrément ».

UN CONTRIBUABLE ROUBAISIEN.

UN SANATORIUM
pour les tuberculeux

Roubaix, le 29 avril 1900

A Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »

Le « Journal de Roubaix » a publié, il y a quelques jours, le compte rendu de la première séance du comité pour l'érection d'un sanatorium, destiné au traitement des tuberculeux. Nous pensons que quelqu'un, soit médecin, soit personnalité marquante de Roubaix, continuant la série des articles et des lettres déjà parus dans le journal, viendrait soulever quelques observations à ce sujet ; personne ne l'ayant fait, voudriez vous permettre à un de vos lecteurs de vous présenter quelques réflexions sur la manière de faire des promoteurs de l'œuvre en question.

Si le Dr Ausset désire réellement créer quelque chose en s'adressant exclusivement à l'initiative privée et en demandant de subvides qu'à la caisse des particuliers, il est assez étrange qu'il n'ait songé à faire entrer dans son comité — du moins pour la plus grande part — que des fonctionnaires et des politiciens, plus ou moins qualifiés pour représenter et pour diriger l'opinion de notre région. Je sais bien que c'est l'ordinaire maladie des Français de *toujours servir de candidatures aux gens plus ou moins titrés*, plutôt que de marcher par eux-mêmes. Quoi qu'il en soit cette manière de composer un comité est déjà de nature à inspirer quelque défiance aux personnes, toutes disposées à contribuer à une œuvre d'assistance et d'hygiène, mais peu désireuses de voir se renouveler à l'occasion du sanatorium ce qui s'est passé pour l'Institut Pasteur. Là aussi les fonds furent recueillis par souscription publique, mais le comité ayant été laissé aux mains des fonctionnaires et des politiciens, la création fut subtilisée par le sectarisme de l'administration municipale de Lille au profit d'une coterie, au lieu de rester ce qu'elle aurait dû être toujours — « une œuvre de tous pour tous et par tous ».

La hâte avec laquelle le conseil d'administration a été formé et la manière dont il est formé, nous inspire aussi d'autres inquiétudes au point de vue exclusivement roubaisien. Sans doute la présence parmi ses membres de quelques notabilités des plus honorables nous fait espérer que l'impartialité politique et religieuse la plus complète dictera les décisions de ce conseil, mais nous craignons beaucoup qu'au point de vue de la répartition des lits entre les diverses villes il n'en soit pas de même. Dans le conseil d'une œuvre destinée à intéresser tout le département, il devrait, semble-t-il, y avoir des représentants de tous les arrondissements et de toutes les grandes villes. Or, il n'en est point ainsi dans le cas qui nous occupe ; nous n'avons trouvé dans la liste aucun nom de Roubaisien et l'expérience du passé nous fait appréhender que, dans ces conditions, Roubaix ne soit une fois de plus le dindon de la farce. On demandera à notre généreuse cité le plus possible de cet argent dont elle est toujours si prodigue, puis on lui jettera un os à ronger, en lui signifiant qu'elle doit encore être bien heureuse d'avoir obtenu quelque chose de la munificence du Conseil du Sanatorium.

Que les Roubaisiens se défient donc ; ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille.

Un de nos correspondants proposait récemment de créer un sanatorium spécial pour Roubaix et les localités circonvoisines ; il indiquait même un endroit convenable d'après lui à l'établissement de cet asile. Nous laisserons aux médecins le soin de discuter la question technique ; pour nous, en qualité de Roubaisien, attaché aux intérêts et aux droits de la ville natale, nous nous permettons d'exprimer l'avis que cette idée de créer un sanatorium exclusivement roubaisien est la seule vraiment pratique, la seule qui nous permettra de ne pas jouer une fois de plus à l'égard des étrangers, le rôle de l'actionnaire — celui qui crache, mais qui ne fume pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments affectueux et dévoués.

JEAN DE FOURQUENROIX

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE. — Audience du mardi 1er mai 1900. — Présidence de M. Bouillon, juge. — Affaires diverses. — Adrien Legrain, 17 ans, *garçon boucher, vol. 1 mois de prison.* — Henri Wallaert, 15 ans, bâcleur à Tourcoing, rue du Dahomey, fraude de 2 kilos de café, à Wattrelos, 5 jours de prison avec sursis et 500 francs d'amende. — Edouard Devos, vagabondage, 15 jours. — Pour mendicité, 15 jours à Jules Dufour, 53 ans, déjà gratifié de 27 condamnations ; à Jules Catry, 18 ans, ouvrier tapissier, rue de l'Alma, à Roubaix ; 3 jours à Louis Allard, 65 ans, sans profession.

POMPES FUNEBRES CORNILLE-PENNEL
23, rue de Lannoy et 40, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55035

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LAMBIN-WILFART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Alfred Lambin**, pieusement décédé à Roubaix, le 1er mai 1900, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de tenir le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 3 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 2 dudit mois, à 5 h. — L'assemblée à la maison mortuaire rue Casimir Périer, 45.

Les amis et connaissances de la famille TIBEAUTS-CAULLIEZ, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Charles-Alexandre-Amand-Joseph Tibeauts**, décédé subitement à Tourcoing, le 30 avril 1900, à l'âge de 24 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 2 mai, à 9 heures, aux Vigiles des morts qui seront chantées le même jour, à 3 heures 3/4, et aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 3 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Verte Feuille, 19.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
84-86, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 5457g

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 30 avril 1900

Monsieur Alfred Reboux,
Directeur du « Journal de Roubaix »,

Nous venons de nouveau faire appel au bon vouloir de l'administration municipale et sollicitons qu'elle veuille bien faire déplacer la borne-fontaine qui se trouve, Grande Rue, en face du numéro 114 ; il arrive que, constamment, des personnes vont se buter sur cet objet qui ne trouve plus sa place à l'endroit où il a été posé; serait-ce de trop de demander de faire disparaître cette borne qui ne fonctionne plus depuis si longtemps.

Soucieuse de l'intérêt qu'elle doit avoir pour ses habitants, nous pensons que notre Administration municipale voudra bien adhérer aux sollicitations constantes des habitants de la Grande Rue.

Semblable borne-fontaine aussi mal placée, existe également rue de Lannoy, en face du numéro 33.

Un groupe d'habitants du quartier.

Civilités et remerciements

A. VAISSIER.

Les vols au cimetière de Roubaix

Roubaix, le 29 avril 1900

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »,

Veuillez, je vous prie, insérer la présente dans votre estimable journal.

Les vols au cimetière continuent de plus belle. Depuis longtemps on se plaint, mais en vain ; l'administration ne bouge pas ! Pendant ce temps les voleurs ont beau jeu pour piller et dévaster à leur aise.

Rendant visite aujourd'hui à la tombe de ma mère, je m'aperçois que l'on y a dérobé un sapin. Il y a quinze jours, c'était une croix que l'on enlevait.

Quand se décidera-t-on à prendre des mesures rigoureuses pour arrêter l'audace des saccageurs de tombes ?

Dire que pour un cimetière d'une superficie aussi considérable, il y a juste un seul garde. C'est absurde !

Nos édiles actuels qui ont dépensé (sans rien faire) 14 millions de plus que la municipalité précédente, auraient au moins dû songer à mettre quelques gardes supplémentaires au cimetière pour protéger le bien d'autrui.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses.

G. L.

FOIRE DE ROUBAIX

HIPPODROMES DE ROUBAIX. GRAND CIRQUE RUSSE. — Jeudi prochain, 3 mai, grande fête de famille à 3 heures, avec toutes les attractions artistiques et comiques. — Modiques prix à toutes les places pour les enfants. Le soir, à 8 heures, représentation extraordinaire. Pour la dernière fois, irrévocablement : La Guerre au Transvaal. — Vendredi. Relâche. — Samedi, 5 mai, à 8 heures, deuxième grande fête sélecte et de gala : Plusieurs grands débuts et nouvelle pantomime inédite à grand spectacle.

NOUVEAU CINEMATOGRAPHE LUMIERE (Ex théâtre lyrique de verre). — La conte de Cendrillon, grande féerie en 20 tableaux réunissant trucs, scénario, décors, ballets, changements à vue, apotheose. Changements de décors fondus ensemble (nouveauté).

CINEMATOGRAPHE FRANÇAIS. — Et. Thévenon, directeur, place des Halles, grandes séances avec orchestre. Les séances ont lieu tous les jours de 4 à 11 heures du soir. Une série de vues locales sera donnée chaque jour en supplément au programme.

— Grand établissement zootologique du dompteur C. Redenbach. — Tous les jours représentations à partir de 2 heures 1/2 et tous les soirs à 8 heures 1/2 (pour 9 heures). Prix des places : premières, 2 fr. ; secondes, 1 fr. ; troisièmes, 0 fr. 50. Abonnement 10 francs pour le séjour de la ménagerie.

NORD

LES ELECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-AMAND. — Les collectivistes de Saint-Amand enverront en lutte aux élections municipales. Ils ont choisi comme tête de liste le citoyen Siauve-Evausy, rédacteur en chef du « Réveil du Nord », qui s'est fait inscrire au rôle de l'une des quatre contributions de Saint-Amand.

Le maire de la ville, M. Jules Sirot, ne se représente pas et laisse le champ libre à M. Davaine, conseiller général, qui a formé une liste opportuniste radicale.

LE 1er MAI

A ROUBAIX

La journée s'est passée sans incident. Dans les usines on n'a constaté aucune absence ; nous ne parlons pas naturellement des établissements en grève.

Les réjouissances organisées à l'occasion de cette fête, ont eu lieu, cette année, à Roubaix, le dimanche 29 avril. L'administration collectiviste n'avait réservé pour le premier mai que les bals publics, qui ont eu lieu, le soir, dans de nombreux quartiers. L'Hôtel-de-Ville a été illuminé pendant une partie de la nuit.

La prime de 30 francs à tirer au sort entre toutes les sociétés subventionnées ayant pris part au concert donné dimanche soir au Square Pierre Catteau a été gagnée par l'« Union des Travailleurs ».

A CROIX

Malgré la réclame faite à grands renforts d'affiches rouges, et en dépit de la clémence du temps, la population n'est pas entrée dans le mouvement et s'est presque entièrement désintéressée, même des réjouissances de quartiers. Nous devons en excepter toutefois le concert du soir qui a été écouté par un public assez nombreux et la représentation gratuite de la « Pâque socialiste » qui a eu, après tout, un succès de curiosité. Comme le spectacle était gratuit, on en a eu largement pour son argent.

Le matin, ainsi que nous l'avions annoncé, la Commission du Bureau de bienfaisance a procédé à une distribution extraordinaire de viande aux indigents. Le lâcher de pigeons, les concours de pinsons et surtout les distributions de gâteaux dans les écoles, ont eu le succès habituel.

Quant au chapitre des décorations, il y a lieu de dresser plutôt « procès-verbal de carence ». Un grand nombre de rues en étaient absolument dépourvues et c'est à peine si l'on en comptait deux dans la rue habitée par le maire et un des conseillers.

Le jury chargé d'attribuer les prix aux maisons le mieux pavoisées sera probablement fort embarrassé. A Croix, comme ailleurs, le 1er mai a vécu.

A LILLE

Les circonstances particulières d'une grève, aussi bien que les nécessités de la réclame électorale ont créé à Lille des simulacres de manifestations.

Vers 10 heures, un cortège comprenant environ 3.000 personnes, composé, des membres du parti collectiviste, des délégués des syndicats et des grévistes des filatures, s'est rendu à la Mairie, où il a été reçu par M. Delory. C'est M. Lelou, président de la fédération des syndicats, qui a lu les revendications habituelles. M. Inghels, employé de la mairie, a ensuite présenté la délégation des ouvriers des 17 filatures en grève.

De la Mairie le cortège s'est rendu à la Préfecture, où les délégués ont été reçus par M. Vincent. M. le Préfet a souhaité de voir régner une entente plus grande entre le capital et le travail, qui ne peuvent rien l'un sans l'autre. Il déclare qu'il sera toujours prêt à intervenir dans les conflits qui pourraient s'élever entre patrons et ouvriers pour tenter d'aplanir les difficultés.

Aux délégués des grévistes, M. Vincent a déclaré que les ouvriers apportent trop d'animation dans le conflit et qu'il avait trouvé dans les patrons les meilleures intentions.

Les manifestants sont alors rentrés à la Maison du Peuple.

A l'issue de la réception de la Mairie, le Maire, entouré de plusieurs adjoints et conseillers, est allé inaugurer l'école du Mont-de-Terre, à Fives et l'Abattoir.

A PARIS

Paris, 1er mai. — Le comité socialiste parisien avait décidé, en invoquant, en raison des nécessités électorales, de ne pas fêter, cette année, par une manifestation collective, la fête du 1er mai.

Tout s'est borné à quelques réunions de quartiers insignifiantes. A la Bourse du travail, quelques assemblées corporatives seulement se sont réunies.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Paris, 1er mai. — Les dépêches de province signalent que les ouvriers ont travaillé presque partout.

A Montceau-les-Mines, une manifestation, en tête de laquelle se trouvait M. Jaurès, a réuni 4.000 personnes. Quelques bousculades se sont produites, mais il n'y a pas eu de désordre.

A Tulle, à Fourmies, à Bordeaux, Rive-de-Giers, Saint-Etienne, Bourges, au Creusot, à Chatellerault, à Nimes, à la Grand'Combe, à Albi, à Marseille, à Troyes, à Nantes et à Nancy, le calme a été complet et le chômage à peu près nul.

A L'ETRANGER

Paris, 1er mai. — A l'étranger, dans les milieux socialistes, le 1er mai s'est passé dans les conditions les plus ternes et les plus pacifiques.

A Anvers, un cortège de 2.000 personnes a parcouru la ville. Aucun incident ne s'est produit. Une séance solennelle a eu lieu ensuite au local Victoria ; plusieurs orateurs socialistes ont glorifié la fête du travail.

A Gand, le nombre des ouvriers qui chôment était plus grand que les années précédentes. Un cortège a parcouru les principaux quartiers ouvriers ; au passage des manifestants, plusieurs fabriques se sont vidées. A la réunion qui a suivi la manifestation, le député Anseele a prononcé un discours. Après-midi, a eu lieu une grande promenade enfantine.

Les ouvriers catholiques et libéraux invités par les socialistes à fêter le premier mai, s'y étaient refusés.

A Charleroi, il n'y a pas eu de manifestation et tout s'est borné à un chômage presque général dans les charbonnages et les usines.

A Mons, la fête a présenté le même caractère. La journée s'est passée dans un calme complet.

BELGIQUE

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS. — Séance du 1er mai. — Dans la séance du matin, la Chambre a continué la discussion des articles du budget des chemins de fer.

Dans celle de l'après-midi, elle a repoussé par 76 voix contre 42, un amendement de M. Anseele, portant augmentation du crédit accordé à la Caisse des secours et de pensions au profit des ouvriers de l'Etat. Un autre amendement du même député relevant les salaires des ouvriers des chemins de fer, a été également rejeté par 70 voix contre 45. Il en est de même enfin d'une série d'autres amendements.

L'ensemble du budget est adopté par 99 voix contre 7 et 9 abstentions.

On aborde la discussion du budget du ministère de la guerre. M. Lorand demande la jonction de la discussion de sa proposition de loi et de celle de M. Colfs, réduisant le temps de service, à la discussion du budget.

Le ministre de la guerre donne lecture d'une série de mesures qui pourraient être prises.

La Chambre passe au vote sur la question préalable. Celle-ci est adoptée par 77 voix contre 43. La discussion des propositions relatives à la réduction du temps de service est donc ajournée. M. le ministre des finances propose de siéger de 10 heures à midi et de 2 h. à 7 heures. L'on discuterait le matin, les budgets ordinaires qui restent à l'ordre du jour, et l'après-midi, les pensions ouvrières.

Après une vive discussion entre M. de Smet de Naeyer d'une part, MM. Vandervelde, Lorand, Primard, d'autre part, la proposition ministérielle est adoptée.

Au cours de la discussion, M. de Smet déclare qu'il ne pose pas la question de cabinet sur le projet de ligne électrique Bruxelles-Anvers, égaré du budget extraordinaire par la section centrale. Mais il demande que ce projet vienne en discussion et qu'on entende ses explications.

La séance est levée à 6 heures.

STATISTIQUE. — D'après l'annuaire statistique de la Belgique qui vient de paraître, la population du royaume s'est accrue, en 1899, dans la proportion de 12 par 1000 habitants. A part la Saxe, la Belgique est le pays le plus peuplé, c'est-à-dire dont la population est la *plus dense. — On y compte, en effet, 225 habitants par* kilomètre carré.

BRUXELLES

DETOURNEMENT DE 100,000 FRANCS. ARRESTATION DU COUPABLE A BRINDISI. — L'officier de police Yves, envoyé à la poursuite de Vantrappen, l'auteur du détournement de 105,087 francs, commis au préjudice de la maison Delhaize et Cie, a arrêté l'employé infidèle au moment où il sortait, accompagné d'une femme, d'un hôtel de Brindisi. Vantrappen avait sur lui une somme de 84,000 francs et le reçu d'un dépôt de 13,000 francs fait à Milan. Il a été écroué, ainsi que sa compagne, en attendant les formalités d'extradition.

AUDENARDE

LE POLL CATHOLIQUE. — Voici le résultat du poll catholique qui a eu lieu le 29 avril : 1er candidat, M. Thierpont ; 2e M. de Ghellinck ; 3e M. Pouette, premier suppléant ; 2e suppléant, M. Vanderstraeten ; suppléant pour le Sénat, M. le comte de Ghellinck.

MOEN

UNE ARRESTATION MOUVEMENTEE. DEUX GENDARMES BLESSES. — Dans la soirée de dimanche, les gendarmes Raymond Van Driessche et Désiré De Rybel, de la brigade de Saint-Genois, procédaient à l'arrestation d'un déserteur, un certain Jules Vanhoenacher, dont la présence dans la commune leur avait été signalée. Au moment où ils s'apprêtaient à emmener le prisonnier, les frères de celui-ci accoururent et essayèrent de l'arracher des mains des gendarmes. Bientôt une foule hostile aux représentants de la force publique s'était amassée, et pour la maintenir en respect, les gendarmes furent obligés de mettre sabre au clair. Dans la lutte, ils furent tous deux blessés assez grièvement. Force resta enfin à la loi.

Le docteur qui a visité les braves gendarmes, leur a ordonné un repos d'une huitaine de jours.

TIRLEMONT

UNE RENCONTRE DE TRAINS. — Une collision de trains s'est produite mardi matin, vers dix heures, près de la gare de Tirlemont. Deux trains de marchandises se sont pris en écharpe ; plusieurs wagons ont été détruits avec ce qu'ils contenaient, une des locomotives a subi des avaries.

Par suite de l'accident, le train spécial de Cologne à Calais, contenant la princesse de Galles et l'express d'Ostende-Vienne, a subi de grands retards. Le train royal a été détourné par les voies de garage. Le service a été interrompu pendant plusieurs heures, l'accident s'étant produit sur les voies principales.

MENIN

A PROPOS D'UNE AFFAIRE ELECTORALE. — Dans notre numéro portant la date du 29, nous avons relaté le procès qui s'est déroulé devant la Cour d'assises de la Flandre Occidentale et se rapportant à des fraudes électorales pratiquées, prétendait-on, à Menin par un jeune employé, M. Carlos Sengier, âgé de 20 ans.

C'est par erreur que nous avons dit que la défense de l'inculpé avait été présentée par Me Joseph Schramme ; M. Sengier a été en réalité défendu par Me Ladislas Van-Hoorelcke, avocat distingué du barreau de Gand, assisté de Me Schramme, du barreau de Bruges.

TEMPLEUVE

LES FUNERAILLES DE M. LUCQ, ANCIEN SOLDE LEOPOLD Ier. — Mardi matin, à 10 heures, ont eu lieu en l'église décanale de Templeuve, les funérailles solennelles de M. Norbert Lucq, cabaretier, à la Grand' Place, et ancien soldat de Léopold Ier, en 1842. Ancien vétéran, très connu et très estimé dans la commune, celui-ci était âgé de 78 ans. Il laisse une veuve et trois enfants. Le service religieux a été célébré par le doyen Lienne, curé de la paroisse. La fanfare communale s'est fait entendre et apprécier durant la messe. A l'issue de la cérémonie, le cortège funèbre s'est reformé. On y remarquait : les parents et amis du défunt, la fanfare communale et la Société, drapeau en tête, des anciens soldats de Léopold Ier, venus de Tournai et des environs, un grand nombre d'habitants et de notabilités de la commune et des villages voisins. Les coins du poêle étaient tenus par les anciens camarades du défunt et par M. G. Pipart, de Templeuve.

Au cimetière, M. Victor Ny, de Tournai, président de la Société des Anciens militaires de Léopold Ier, a, dans une improvisation pleine de verve, prononcé sur la tombe du vieux camarade, dans un langage empreint du plus pur patriotisme, un discours qui a produit la plus pénétrante impression sur tous les assistants. La cérémonie prenait fin à midi.

COURTRAI

UNE ARRESTATION. — Mardi, dans la matinée, la police locale a mis en état d'arrestation, près du Palais de Justice, un certain Demeyer, contre qui existait un mandat d'amener. Cet individu est sous le coup d'une condamnation à 3 ans de prison pour vol. Il est de plus prévenu pour diverses autres affaires de vol. Après interrogatoire, le prisonnier a été écroué à la maison d'arrêt.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COURTRAI. — Audience du mardi 1er mai 1900. — Présidence M. Dujardin, juge. — Castelain Henri, 27 ans, ouvrier de fabrique à Tourcoing, rue Pont-de-Neuville et Martin Albert, 19 ans, ouvrier de fabrique à Mouscron, Risquons-Tout, qui étaient cités en justice pour avoir tenu des propos calomnieux à l'égard de Defresne Ursule, femme Verpoort et Castelain Desiré, tous deux demeurant à Mouscron, près de la gare d'Aelbeke, ont été acquittés faute de preuves.

A la suite d'une plainte faite au commissaire de police à Menin, par Vandermeersch Adolphe, banquier, contre le nommé Bonte Théophile, 28 ans, cultivateur, demeurant à Menin, rue Wibis, ce dernier est poursuivi devant le Tribunal sous l'inculpation d'avoir en 1893 ou 1899, recélé un pigeon au préjudice de M. Vandermeersch et pour ce fait est condamné à 50 francs d'amende ou 15 jours de prison.

Cottens Irma, 12 ans, apprentie tailleuse, demeurant au Tuquet, à Mouscron, qui avait, au courant du mois d'août dernier, volé une somme d'environ huit francs au préjudice de Rigolet Fumin, boutiquier au Christ, vient d'être acquittée par le Tribunal comme ayant agi sans discernement, mais il ordonne sa mise à la disposition du gouvernement jusqu'à sa majorité.

Dewaele Marie, 50 ans, épouse Orol, ménagère à Mouscron, rue des Meunisiers, inculpée d'avoir à Helchin, le 29 novembre dernier, porté des coups à sa sœur, Dewaele Klodie, femme Verleye, cabaretière, et injurié verbalement la même, est condamnée à 8 jours de prison et 10 francs d'amende ou 2 jours de prison.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

STADE ROUBAISIEN. — Bon nombre de spectateurs s'étaient rendus hier matin sur le terrain du Stade pour goûter du bon sport que promettait la rencontre du Football Club Lillois et du S. R. (équipes I).

Le match a donné ce qu'il promettait, c'est-à-dire partie très disputée et très courtoise. Roubaix a le coup d'envoi et attaque de suite le camp adverse marquant 1 but dans le premier quart d'heure. Les lillois se défendent bien et quoique leur goal fût souvent menacé, rien n'est plus marqué avant la mi-temps.

A la reprise, les avants de Lille semblent se relâcher un peu tandis que sa défense joue plus serré. Le Stade continue néanmoins son jeu de passes bien combiné et parvient à marquer 2 nouveaux buts avant la fin.

L'arbitre déclare le Stade roubaisien vainqueur par 3 goals à 0. Tous les équipiers II du Stade sont priés de se trouver sur le terrain cette après-midi à 2 heures et demie pour jouer une partie avec l'équipe de l'Association athlétique N. D. V.

COURSES A PIED

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Courses à pied. — La section des courses à pied de l'U.S.T. a commencé son entraînement dimanche matin, rue Auber. Vingt-deux amateurs ont pris part aux courses de 100 m., 400 m., 800 et 1500 m. Plusieurs ont montré d'excellentes dispositions et arriveront à de bons résultats. Citons les premiers des différentes séries : Morel Henri, Seynaeve, Bonte G., Desrousseaux F., Morel G., Henry, Bonte Fernand. Morel H. a gagné la finale des 100 m. suivi de près par Lesur F.

Quelques sociétaires ont débuté dans le lancement du poids et du disque et dans le saut à la perche.

Dimanche prochain l'achèvement complet de la piste permettra aux membres de l'U.S.T. de s'entraîner aux courses de haies.

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Dans le compte-rendu de la réunion de dimanche dernier, une erreur s'est glissée. Il faut lire : 1500 m. handicap. 1er Becquerel, 2e Ferrant, 3e M. Dubrulle.

COMMUNICATIONS

STADE ROUBAISIEN. — La commission du Stade prie tous les membres de bien vouloir assister à la réunion mensuelle obligatoire qui aura lieu au siège de la société, café Belle Vue, Grand'Place, mercredi 2 mai, à 8 heures 1/4 très précises du soir.

A l'ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Modifications aux statuts ; 3. Organisation définitive des sections de natation et de vélocipédie ; 4. Création d'une section de pupilles ; 5. Cross Country du 6 mai et championnat de la société.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER
Linier et Cotonnier

— Le st. russe « Amur », venant de Liban avec laines et chanvres pour nos industriels du Nord, est en train d'effectuer le déchargement de sa cargaison.

— Le st. « Rio-Negro » a terminé à Dunkerque le déchargement de sa cargaison de laines, importée de la Plata pour Roubaix et Tourcoing. Il a suivi pour le Havre avec le solde.

— Le st. « Dordogne » a transbordé de Marseille à Dunkerque des laines d'Australie pour Roubaix et Tourcoing.

— Le st. « Paraguay », porteur de laines de Buenos-Ayres et de Montévidéo pour Roubaix et Tourcoing, est attendu à Dunkerque dans quelques jours.

— Le st. « Trevose » et le st. anglais « Chancor », arrivés tous deux de la Plata à Dunkerque, avec des laines pour Roubaix et Tourcoing, opèrent présentement le déchargement de leur cargaison.

— Le st. anglais « Charterhouse », venant de la Plata avec des laines pour Roubaix et Tourcoing, est attendu présentement à Dunkerque. Ce steamer a fait escale à Deptford pour débarquer ses bestiaux.

— Le st. « Clan Macnale » est en route de Cocanada pour Londres, porteur de diverses marchandises à décharger à Dunkerque dont une partie de cotons pour nos industriels du Nord.

— Le st. anglais « Glascow », venant de Buenos-Ayres et de Montevideo, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing, effectue en ce moment, à Dunkerque, le déchargement de sa cargaison.

— Le st. « Paraliyba », porteur de cotons de la Nouvelle-Orléans, dont une partie pour Roubaix et Tourcoing, est attendu vers le 18 mai courant au Havre.

— Le st. « Australien » chargé en ce moment en Australie des laines pour Roubaix et Turcoing, plus une autre partie pour Londres et Marseille.

— Les st. anglais « Cassel » et « S. R. Peel », porteurs de laines, embarquées en transbordement à Londres pour Roubaix et Tourcoing, doivent entrer à Dunkerque aujourd'hui.

COMPAGNIE FINANCIERE
Belge-Française
(BELGIQUE)
Société anonyme au capital de 5 millions de francs
BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES	JEUMONT	ARRAS
PARIS	DENAIN	BOULOGNE
ROUBAIX	PETITE-ROSSELLE	ARMENTIERES
TOURCOING	CREIL	CAMBRAI
HAUMONT	ORCHIES	DENIN-LIETARD
VALENCIENNES	CALAIS	ABBEVILLE
LENS	AVESNES	DOUAI
COMPIEGNE	SANTES	SAINT-OMER
SAINT-AMAND	BRUAY	HAZEBROUCK
HALLUIN	ARIENS	WORMHOUDT
MONTDIDIER	SAINT-POL	DUNKERQUE
DOULLENS	SOMAIN	LA BASSÉE

La Compagnie Financière Belge-Française (BELGIQUE), fondée par un groupe franco-belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.
ORDRES DE BOURSE
Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.
OPÉRATIONS A FORFAIT
Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées
Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, versements et échanges, émissions, vérification de tirages.
Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

BULLETINS FINANCIERS

du mardi 1er mai 1900

PARIS, 1er mai.

La Bourse de ce matin est active et relativement ferme ; elle s'écarte peu de ses derniers cours de la veille.

Comme d'habitude, un certain nombre d'acheteurs attardés se mettent en mesure de régler leurs affaires et le font assez aisément.

A Londres, il y a chômage et le Stock Exchange ne nous envoie par conséquent aucune indication. A Berlin, les dispositions sont médiocres. A Vienne, les spéculations font défaut.

Très bon bilan du Lyonnais au 31 mars.

BRUXELLES, 30 avril.

Terme. — Marché ferme au début, indécis ensuite. Rio-Tinto 1500 et 1491 en dividende, Extérieure 72, Brésilien 65 7/8. Parisienne 374.50.

FEUILLETON DU 3 MAI 1900 — N° 17

STRASS ET DIAMANTS

PAR LÉON DE TINSEAU

— Il a vu Henriette, dit la tante. Mais laissez-moi continuer. Mon neveu, maître Flamel que voici était notaire, je dis un des bons notaires de Paris. C'est un fort honnête homme, estimé de tous, qui n'a que deux défauts : il gâte sa fille le matin, et, le soir, il la laisse trop souvent seule pour aller faire sa partie de dominos chez un ancien confrère.

René commençait à s'amuser prodigieusement. Sans pitié, comme on l'est à son âge, il demanda en ayant l'air de fouiller dans ses souvenirs :

— Monsieur Flamel, ne nous serions-nous pas rencontrés quelquefois chez l'ancien confrère en question ?

— Non, Monsieur, répondit le malheureux avec un regard qui aurait attendri une panthère. S'il vous plaît, je n'ai jamais eu l'honneur de vous apercevoir. Mais j'ai hâte de savoir ce que madame la comtesse attend de moi.

— Lisez d'abord ceci, ordonna la vieille femme.

Elle indiquait du même geste une chaise près de la table et le fameux *Figaro* étalé sous la lampe.

Flamel s'affaissa. Vitrac, charitablement, lui désigna l'article. L'ancien notaire mit son binocle d'une main qui tremblait comme la feuille, et déchiffra, ligne par ligne, l'entrefilet qu'il avait toutes les raisons du monde pour trouver bien écrit.

— Maintenant, reprit la comtesse, il faut vous dire que « le marquis de V... » est sous vos yeux.

Flamel sembla tomber des nues. Son talent de comédien lui revenait petit à petit.

Mon neveu, comment s'appelle cette... personne ? interrogea la comtesse qui dirigeait les débats avec le sang-froid d'un juge.

Vitrac s'amusait toujours, mais il commençait à se demander s'il n'avait pas lieu, plutôt, d'être fort en colère. Il répondit, prévoyant que la lumière allait venir, et aussi la vengeance :

— Ma tante, je vous ai déjà dit son nom : madame Lepiez.

— Faut-il pas que je le porte gravé dans mon cœur ? gronda la comtesse. Eh bien ! monsieur Flamel, voulez-vous dire à mon neveu si le marquis de Vitrac peut épouser cette créature ? La connaît-on ? qu'a-t-elle fait ? D'où vient sa fortune ? C'est votre métier de renseigner les familles, en pareil cas.

Flamel tira un foulard de sa poche et s'essuya le front, sous couleur de se moucher. Il répondit avec une mauvaise humeur évidente.

— Pardon ! *C'était mon métier.* A cette heure, je suis en retraite. D'ailleurs, eussé-je encore l'honneur d'exercer, je ferais des réserves. Monsieur le marquis lui-même voudra bien convenir que le rôle d'un notaire est parfois le rôle d'un confesseur.

— Tiens, tiens ! fit Vitrac en regardant son homme d'un œil peu tendre, est-ce que par hasard monsieur Flamel aurait servi de père spirituel à la dame en question ?

L'ancien notaire leva les bras au ciel, très agité. Il ress